

## LE BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

N°2 Juin 2025



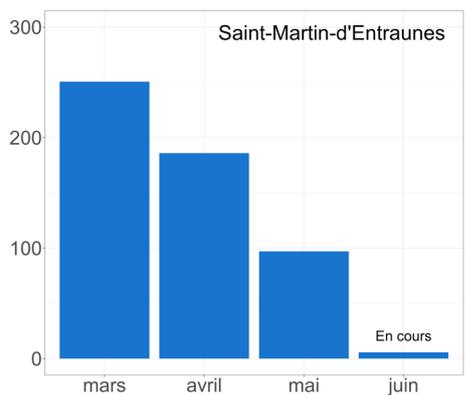
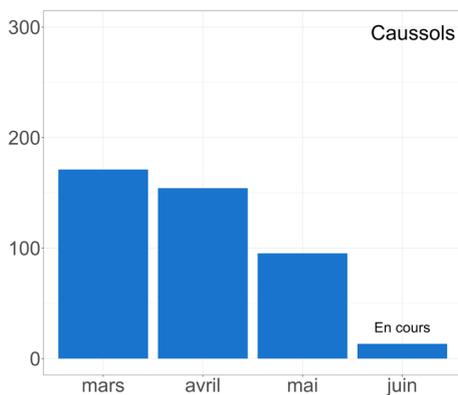
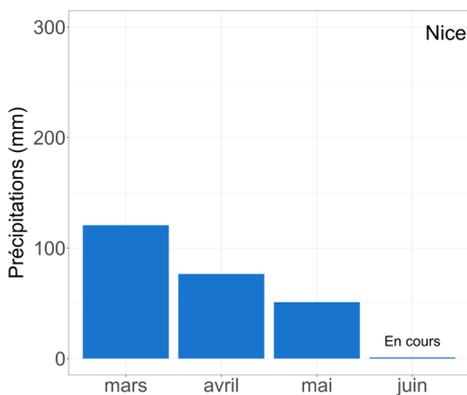
L'Estéron

### PLUVIOMÉTRIE

A l'image de 2024, le printemps 2025 a été pluvieux, permettant de compenser les faibles pluies hivernales (décembre et février). Le mois de mars, notamment, a participé à la recharge avec des pluies 3 fois supérieures aux normales attendues sur l'ensemble du territoire. Le mois d'avril a connu lui aussi une pluviométrie excédentaire, et supérieure à 2024, particulièrement sur le moyen et le haut pays ; dans une moindre mesure sur le littoral.

En mai, les précipitations étaient conformes aux normales et légèrement supérieures à Nice avec 38 mm de pluie (+13 mm).

Ainsi, depuis le 1er septembre - début de l'année hydrologique - le cumul des pluies égale les valeurs normales à Nice, et les dépasse largement sur le moyen et le haut-pays (+540 mm à Caussols, + 480 mm à St Martin d'Entraunes).

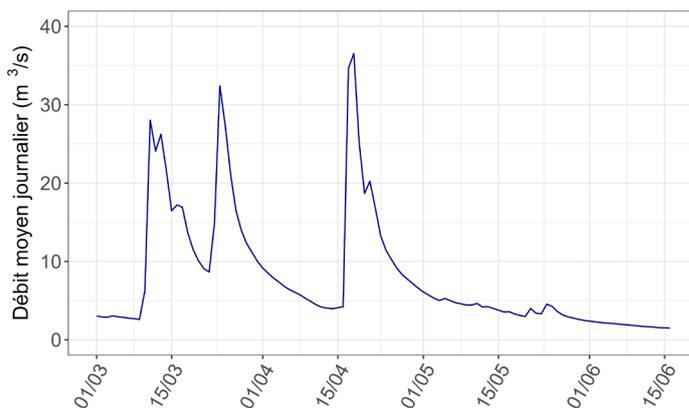




## NIVEAU DES COURS D'EAU

Après une année hydrologique particulièrement favorable, le Loup reste à un niveau élevé pour ce début de saison estivale, ce qui augure des débits d'étiage relativement soutenus pour cet été. Après plusieurs hausses de débit durant le printemps, les débits sont à la baisse mais restent proches de la moyenne de saison.

Les équipes du SMIAGE s'apprêtent à réaliser les campagnes estivales de mesures des débits afin de surveiller les niveaux d'étiage durant l'été sur les cours d'eau côtiers.

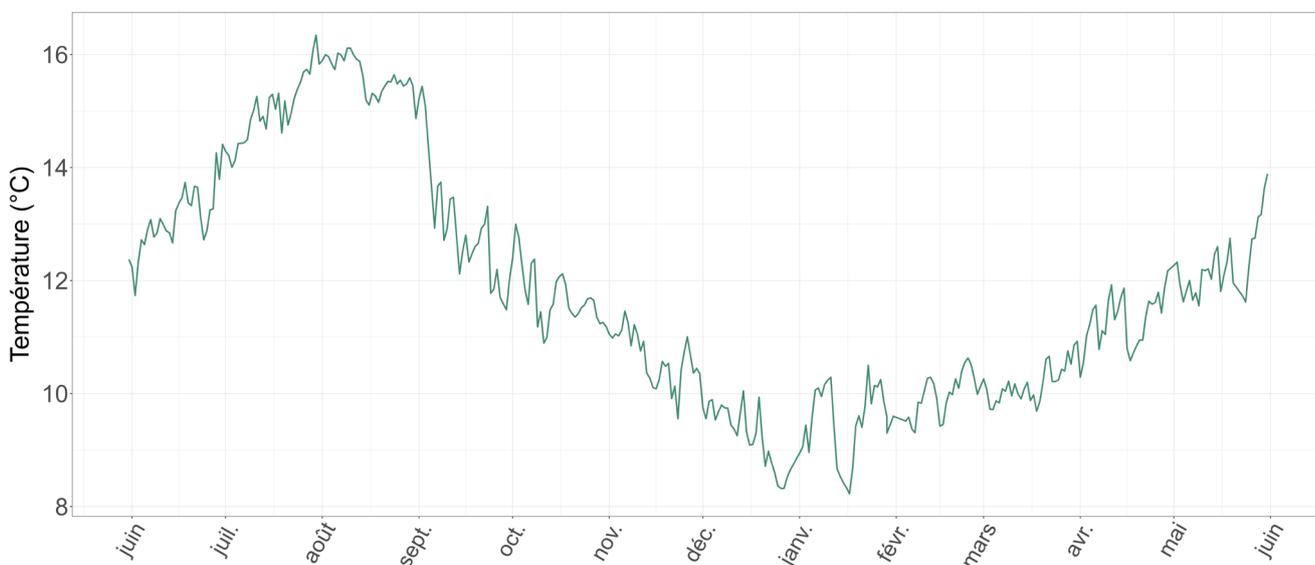


I Le débit du Loup à Ferrayonnes



## TEMPÉRATURE DES COURS D'EAU

Dans le cadre du suivi biologique des milieux aquatiques, le SMIAGE suit également la température de certains cours d'eau. La température est effectivement un facteur physique prépondérant qui conditionne la vie aquatique des cours d'eau. Le Loup est équipé de plusieurs stations thermiques, dont la station de Bramafan, à Courmes. Entre le 1er juin 2024 et le 1er juin 2025, la température a varié entre 16 °C, fin juillet 2024, et 8 °C mi-janvier 2025.



I Température moyenne journalière à la station de Bramafan sur le Loup entre 2024 et 2025

## MILIEUX ET BIODIVERSITÉ

## LES DIATOMÉES, BIO-INDICATRICES DE LA QUALITÉ DES COURS D'EAU

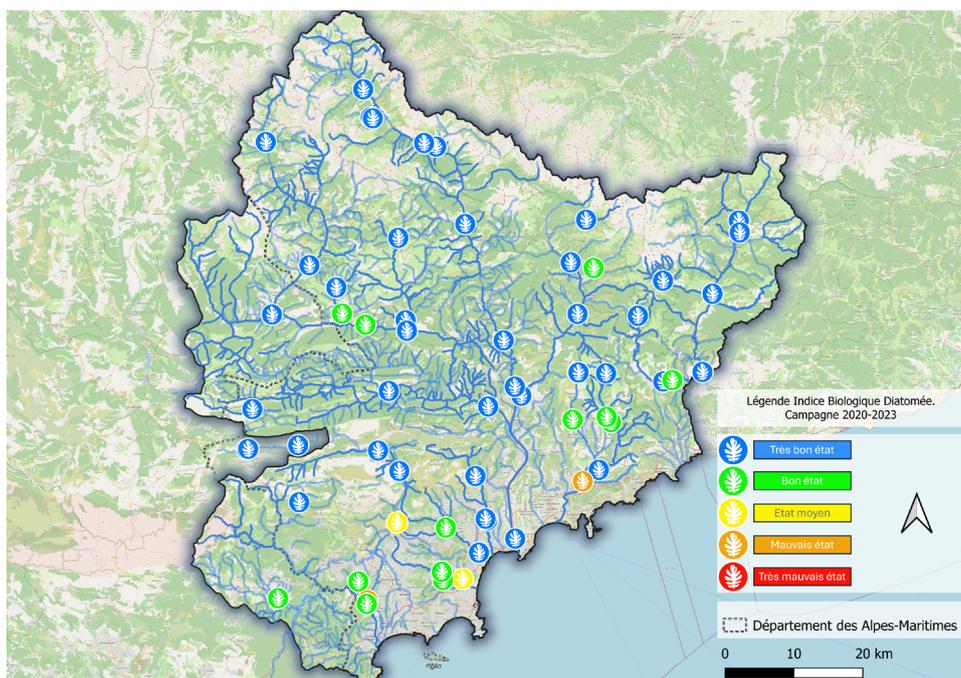
Les diatomées périphytiques sont des algues unicellulaires microscopiques qui se développent et s'accumulent à la surface des supports recouvrant le lit des cours d'eau, plans d'eau, mares ou tout autre milieu humide. A l'instar d'autres groupes aquatiques comme les invertébrés ou les poissons, les diatomées sont également utilisées comme bioindicateurs de l'état des milieux.

Leur cycle de développement rapide et leur capacité à rapidement s'adapter en font d'excellents indicateurs pour la mise en évidence d'évènements se déroulant sur une courte période.

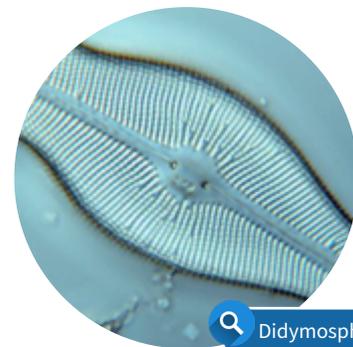
Elles permettent de caractériser précisément la qualité de l'eau mais leurs capacités à coloniser tout support et milieu physique (pneus, bouteilles, macro-déchets...) n'en font pas un bon indicateur de la qualité des habitats.

L'échantillonnage, la détermination et le comptage des diatomées sont encadrés par un protocole normalisé qui donne lieu au calcul d'un indice : l'Indice Biologique Diatomées (IBD). Ce dernier contribue, au même titre que d'autres indices biologiques, à l'évaluation de l'état écologique du cours d'eau. Le SMIAGE réalise chaque année des prélèvements de diatomées et dispose d'une quarantaine de points de suivi sur les principaux fleuves et cours d'eau. Plus de 200 espèces de diatomées ont été identifiées sur le territoire, parmi lesquelles certaines sont très polluo-sensibles, d'autres très polluo-résistantes, et plus récemment certaines espèces exotiques potentiellement envahissantes. Globalement l'Indice Biologique Diatomée met en évidence la très bonne qualité des eaux qui s'écoulent sur le territoire Maralpin mise à part en aval de certains rejets issus de stations d'épuration.

Les équipes du SMIAGE réalisent tout au long de l'année divers suivis sur la qualité des rivières de notre territoire.



I Les stations suivies pour l'Indice Biologique Diatomées (IBD)



Didymosphenia geminata  
(espèce exotique potentiellement envahissante)



## NIVEAU DES NAPPES

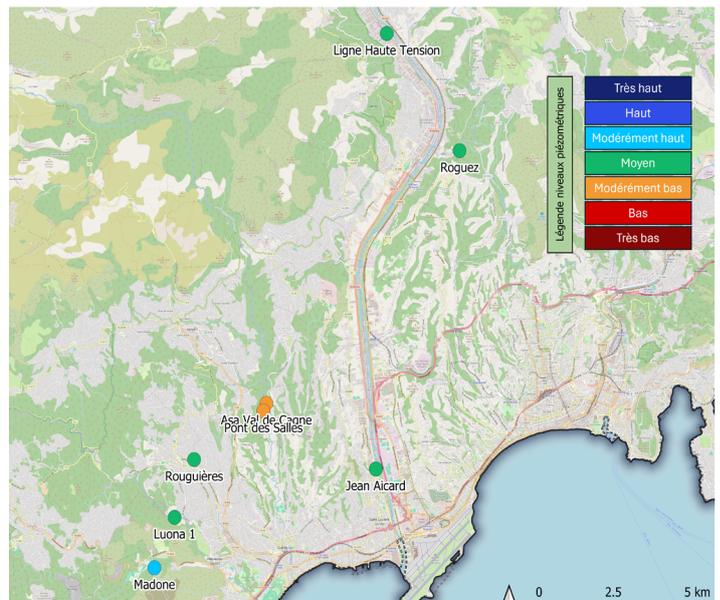
A ce jour la situation des nappes avant la période estivale est favorable. Les différents aquifères présentent selon les secteurs des niveaux moyens à modérément hauts, conséquence des pluies printanières régulières. Cependant quelques piézomètres montrent des niveaux modérément bas et sont à surveiller.

La nappe alluviale du Loup au niveau de la Colle sur Loup - piézomètre Luona - a montré plusieurs hausses importantes lors de cette période de recharge printanière. En ce mois de juin, les niveaux sont proches de la moyenne de saison et équivalent à ceux de 2024, la tendance étant à la baisse.

Sur la partie aval de la nappe alluviale du Var, les niveaux ont été modérément haut et sont actuellement aux alentours de la moyenne. La tendance est à la baisse conformément à la période, les niveaux étant inférieurs à ceux de 2024, traduisant une recharge moins efficace sur ce secteur.

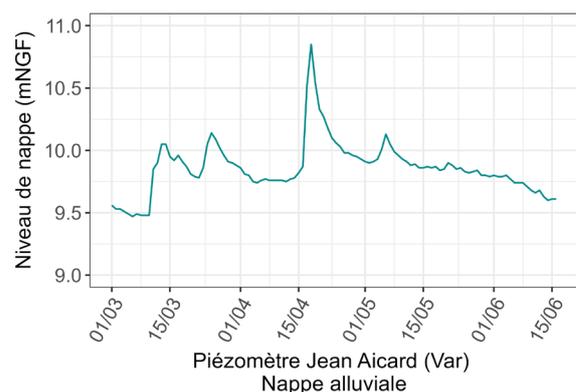
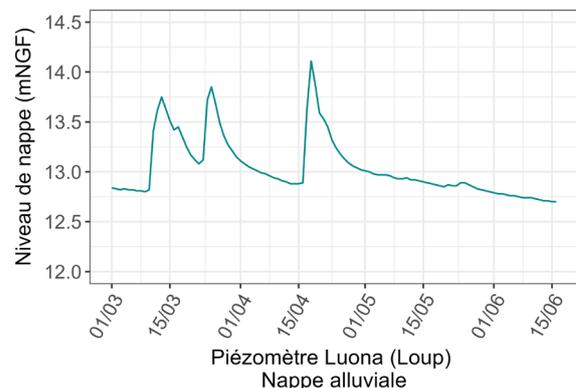
Le piézomètre ASA, dans le bassin versant de la Cagne, suit l'aquifère profond des calcaires jurassiques. En 2022 et 2023, le niveau de la nappe avait atteint des profondeurs historiquement faibles, parfois jusqu'à 8 m sous la moyenne de saison. Même si aujourd'hui le constat est moins inquiétant, le niveau reste inférieur à 2024 et se situe sous la moyenne de saison d'environ 2,60 m.

Cette carte de situation permet de situer les niveaux piézométriques actuels en fonction du niveau moyen (ce calcul nécessite au moins 10 ans de données). L'indicateur calculé est différent de l'Indice Piézométrique Standardisé développé par le BRGM, qui donne la tendance par rapport à l'année n-1.

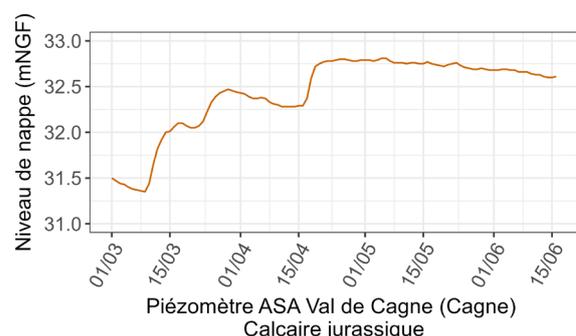


I Situation au 15 juin 2025

### I Nappe alluviale



### I Nappe profonde



Les équipes du SMIAGE ont réalisé la vérification trimestrielle des sondes piézométriques et préparent la campagne de suivi des intrusions salines.



ACTUALITÉS



Fontmerle

LES ZONES HUMIDES REMARQUABLES DES PARCS

Le Département agit pour préserver les principales zones humides des Parcs Naturels Départementaux : les étangs de Vaugrenier et Fontmerle et le Lac du Broc. En 2025, des sondes ont été mises en place pour un suivi de plusieurs paramètres physico-chimiques indicateurs de la qualité des eaux. Depuis 2019, un suivi des populations de cistudes d'Europe (tortue d'eau douce) est aussi réalisé. Comme chaque année, des actions de fauche, de curage biologique et d'éclaircie des ligneux sont menées contre les comblements et l'eutrophisation. Des opérations d'extraction d'espèces exotiques envahissantes sont également prévues (azolla filiculoidès, lotus sacré et tortue de Floride). Enfin, des travaux complémentaires portent sur la gestion des écoulements et circulations d'eau.

IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES MILIEUX AQUATIQUES

Suite à la sécheresse exceptionnelle de 2022, le Département des Alpes-Maritimes a élaboré un plan départemental de gestion de l'eau comportant, entre autres, un volet d'études pour mieux comprendre les effets de l'évolution du climat sur le territoire Maralpin. L'Observatoire de l'eau, en collaboration avec la Maison Régionale de l'Eau et CERIA, réalise une étude visant à évaluer les impacts du changement climatique sur les milieux aquatiques du Var et de l'Estéron, des bassins versants encore peu influencés par les activités humaines. Une caractérisation fine du contexte-bioclimatique est en cours de réalisation. Le suivi en continu de certaines variables (température, débit) a été engagé dès 2024. L'étude (2024-2026) doit aboutir à la proposition d'une méthodologie de suivi à long terme reposant sur l'utilisation d'indicateurs biologiques et de métriques pertinentes à suivre.



Station sur le Var



Touët-sur-Var

LES RIVIÈRES SAUVAGES DU DÉPARTEMENT

Entre 2018 et 2023, l'Estéron et les Rivières Rouges (Roudoule, Cians, Vallon de Cante, Clue d'Amen) ont été labellisées « Sites Rivières Sauvages » en reconnaissance de leur remarquable qualité écologique. Ce label, porté par l'Association du Réseau des Rivières Sauvages (ARRS), permet une gestion concertée de ces cours d'eau, animée par le SMIAGE, le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur et la CCAA. Un renouvellement du label est en cours pour la période 2025-2030. Le label « Sites Rivières Sauvages » s'accompagne d'un programme éducatif, « Graines de Rivières Sauvages », visant à sensibiliser les enfants à la protection des rivières. Ce projet invite les élèves à devenir ambassadeurs de leur rivière à travers des créations artistiques. Depuis 2018, près de 700 enfants ont été sensibilisés grâce à ce programme.



Suivez-nous sur les réseaux sociaux  
 Smiage06 | Departement06 | @greendeal  
[www.smiage.fr](http://www.smiage.fr) | [www.eau06.fr](http://www.eau06.fr)

Info eau 06 en un clic !

Sous forme de cartographie dynamique, cette plateforme multi-thématiques et multi-partenaires permet de disposer d'une vision globale et partagée sur l'état des ressources en eau, en temps réel.

Ce bulletin a été élaboré par les équipes du SMIAGE | Les données présentées proviennent du SMIAGE, de l'Office Français de la Biodiversité, MétéoFrance, Fédération de pêche 06, DREAL, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée, avec le soutien financier du Département des Alpes-Maritimes, de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et de la région SUD. Les études présentées dans cette édition sont réalisées en partenariat avec la Maison Régionale de l'Eau, CERIA et Rivières Sauvages.

Droits d'image : SMIAGE Maralpin | Département des Alpes-Maritimes

